

FICHE REFLEXE : GESTION DE SITUATION DE VIOLENCE

Quel fait de violence ?	Que faire ?	Quel interlocuteur ?
Harcèlement entre élèves	Numéro vert académique : 0800 59 11 11 Saisie dans l'application « faits établissement » Prévenir l'IEN	Bureau DE2 vie scolaire ce.harcelement62@ac-lille.fr Julien Bauzon : 03 21 23 91 20
Violences causées ou subies par un élève ou un personnel	Saisie de l'application « faits établissement » en niveau d'alerte 1, 2 ou 3 (rappel : seuls les niveaux 2 et 3 sont visibles du Dasen et du Recteur) Rédaction éventuelle d'un rapport circonstancié Envoi d'une copie des IP (information préoccupante) et SJ (signalement judiciaire) à l'IEN	Cellule violence ce.violence62@ac-lille.fr Emilie Grenier : 03 21 23 82 37
Atteinte à la sécurité et à la sûreté	Prévenir l'IEN	Cabinet du Dasen : 03 21 23 82 09 ce.ia62@ac-lille.fr
Violences sexuelles, maltraitance intrafamiliale	Rédaction d'une IP Envoi d'une copie à l'IEN	CRVS (centre de ressources pour la prévention des violences sexuelles, maltraitance intrafamiliale et violences faites aux femmes) 03 21 23 82 45 24/24 et 7/7
Risque radical d'un élève, d'une famille ou d'un personnel	Prévenir l'IEN	Référente radicalisation : Sandra Aveline-Legrand 03 21 23 82 25